

Projet Éducatif 2022-2026

Direction Éducation

(Services petite enfance, enfance, jeunesse, école et restauration)

À travers ce Projet Éducatif, la Ville de Bruz a défini 4 intentions éducatives prioritaires pour les enfants et jeunes de 4 mois à 25 ans participant aux différents temps pré-scolaires, périscolaires et extrascolaires proposés par la ville. Ce Projet Éducatif servira de base et de socle aux actions et projets mis en place sur l'ensemble de la Direction Éducation afin d'assurer une continuité pédagogique sur les différents temps de l'enfant et de garantir leur bien-être et leur épanouissement.

- **La coopération : clé de vôûte du vivre ensemble et de la citoyenneté c'est :**
 - voir la différence et l'inclusion comme une richesse,
 - lutter contre l'isolement, le repli sur soi, l'individualisme et le harcèlement,
 - faire ensemble, faire avec, tout en respectant l'individu dans le collectif,
 - mettre en place des actions qui ne pourraient pas se faire seul,
 - apprendre et être plus autonome grâce aux interactions avec le groupe.

- **L'autonomie : pilier du libre-arbitre et de la liberté c'est :**
 - disposer des clés pour bénéficier du savoir et recueillir de la connaissance,
 - disposer des outils nécessaires pour décrypter le monde,
 - expérimenter, se tromper, se relever et réessayer,
 - grandir et rendre possible l'impossible.

- **L'ouverture d'esprit : pilier de la tolérance et de l'inclusion c'est :**
 - se confronter à la différence, tout en donnant les clés pour la comprendre,
 - échanger, rencontrer, dialoguer, partager, être solidaire,
 - pouvoir adopter plusieurs regards,
 - s'appuyer sur la culture pour éveiller les consciences et s'émanciper.

- **La créativité : corollaire de l'émulation personnelle et de la sensibilité c'est :**
 - savoir identifier et accueillir ses émotions,
 - s'émanciper, s'exprimer, faire tomber les barrières et prendre de la hauteur,
 - découvrir son potentiel et explorer le champ des possibles,
 - être créatif et inventer ce qui n'existe pas encore.

Les intentions transversales

La transition écologique : S'engager dans la transition écologique, c'est favoriser la mobilisation de tous en adaptant nos façons de consommer, de produire, de travailler, de nous déplacer pour répondre aux grands enjeux environnementaux. Il est nécessaire d'accompagner la transition vers des modes de vie plus sains. Cette transition se vivra sur le principe de l'infusion : c'est-à-dire accompagner les enfants pour qu'ils soient acteurs de cette transformation sociétale tout au long de leur vie.

L'égalité femme-homme : La valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, doit être transmise dès le plus jeune âge. C'est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que se mettent en place d'autres modèles de comportement, sans discrimination sexiste ni violence. Il s'agit là de construire une culture de l'égalité et du respect mutuel.